

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2011

L'An deux mil Onze, Le 17 Janvier, à 20 heures 30 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DESOY Anny.

Date de la convocation : 12 Janvier 2011

PRESENTS (es) :

Messieurs GILLET, LE BOT, ARZILLIER, Mr FLERON, BAUDOU, PIGER, LECLERC, Mesdames TILLY, CAILLAT, DEVILLE, MOINDJIE, MARTIN

ABSENTS (es) :

Mr FERY (Pouvoir à Mr GILLET), Mme BOUQUET.

Madame CAILLAT Anne Marie a été nommée Secrétaire.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Délibération n° 935 : Vote du Budget Annexe – Lotissement les Vianneries

Madame le Maire a présenté au Conseil Municipal le Budget Annexe du Lotissement Les Vianneries pour 2010 avec l'aide de Mme BELOSEVIC, Percepteur de Reims Banlieue.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal a adopté le Budget Primitif du lotissement, par un vote de 14 voix Pour.

Ce Budget Annexe 2010 s'établit donc à la somme de :

- 484 128,10 € en dépenses et recettes de Fonctionnement,
- 46 726,24 € en dépenses et recettes d'Investissement.

Délibération n° 936 : Virements de crédits/décision modificative n°1/2010

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder aux virements de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2010 :

- Comptes dépenses :

Chapitre 023	Article 023	Virement section d'investissement	391000,00 €
--------------	-------------	-----------------------------------	-------------

- Comptes recettes :

Chapitre 021	Article 021	Virement section de fonctionnement	391 000,00 €
Chapitre 75	Article 7551	Excédent des budgets annexes	391 000,00 €
Chapitre 21	Article 2112	Cession : Terrains de voirie	- 391 000,00 €

Délibération n° 937 : Association Foncière LGV/Les Mesneux : Renouvellement du bureau

Le mandat des membres du bureau de l'Association Foncière LGV de Les Mesneux a expiré le 10/01/2011. Par conséquent, il convient de renouveler la composition dudit bureau pour lequel il nous appartient de désigner six membres, les six autres devant l'être par la Chambre d'Agriculture.

Après concertation, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a désigné par un vote à l'unanimité, les propriétaires figurant sur la liste proposée par l'Association Foncière LGV, à savoir :

- Mr LEROY Maurice
- Mr MICHAUT Lionel
- Mr JACQUINET Bertrand
- Mr FERY Didier
- Mr GRIFFON Thierry
- Mr LEBOEUF Laurent à Villedommange.

Délibération n° 938 : Subvention Prévention Routière

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Prévention Routière organise chaque année à l'Ecole Primaire le Challenge Inter-Pistes.

Afin de participer à cette action, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 30 € au Comité Départemental de la Prévention Routière au titre de l'année 2011.

Les crédits nécessaires au paiement de cette subvention seront inscrits au compte 6574 du budget 2011.

Report d'investissements sur 2011 :

2315-04	SECURITE VILLAGE AMENAGEMENT DES ENTREES DE VILLE	430 000,00 €
2315-05	CONSTRUCTION BATIMENT COMMUNAL	227 500,00 €

		657 500,00 €

Cet état des restes à réaliser sera transmis à la Perception de Reims Banlieue.

Bâtiment Communal :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est impératif de faire avancer le dossier sur la construction d'un bâtiment communal, et après avoir fait le bilan des propositions du Maître d'œuvre ASCISTE INGENIERIE, le Conseil Municipal décide de lancer la publication de l'appel d'offres. Madame le Maire est chargée de prendre contact avec le Maître d'œuvre.

Questions Diverses :

- Le site internet sera remis à jour prochainement.
- Les commissions doivent se réunir avant le prochain Conseil Municipal afin de définir les investissements 2011 et décider des demandes de devis.
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'ERDF envisage une extension du réseau haute tension souterrain et d'effacement du réseau HTA aérien sur une partie du territoire communal et la Rue des Tuilots serait concernée. Le Conseil Municipal prend un accord de principe afin de demander au SIEM l'enfouissement de la basse tension à l'occasion de ces travaux.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE MERCREDI 16 FEVRIER 2011 A 20 H 30.

Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 21 Janvier 2011 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.

**LES MESNEUX, le 21 Janvier 2011.
LE MAIRE,**